

**1/ Présentation :**

- **Équipe enseignante**

**11 élémentaires**

CM2 USCLADE Virginie, CM2 BEYSSERIAT Franck, CM1-CE2 LECOMPTE Aude, CM1 TUZET Julie (départ à 20h excusée) (SELLON Salomé, les jeudis - excusée)

CE2 BESSIERE Hélène, CE2 BUFFIN Fanny, CE2/CE1 COUDURIER Letitia (ARGOUSE Karine, les jeudis - excusée), CE1 RIVOIRE Lionel, CE1 CALLIGARO Emilie, CP DUROURE Alexandra, CP SECRETANT Sylvie

1 **ULIS\_GUILLEN** Elsa

**6 maternelles**

MS/GS TROCCAZ Catherine (ARGOUSE Karine, les lundis - excusée), MS/GS ALLIMANT Mailys, MS / GS THINON Marielle, MS/GS ROCHE-PAGOT Angélique, TPS/PS STOFFER Claire, TPS/PS GUERY Isabelle (excusée)

**Directeur**

BOREL Nicolas

**RASED**

PATAUD Stéphanie (psychologue scolaire - Excusée), VEY Marine (maître d'adaptation - excusée)

**Inspecteur**

Monsieur GARAPON (excusé)

- **Représentants de parents d'élèves**

Présents :

AUGIER Frédéric, GALICH Hélène, VINSU Mathilde, REVIRAN Chrystelle, BARDALOU Lucie, UNTEREINER Claire, PERON Noura, BENSAID Eloïse, COHEN Noémie, FAU Olivier, MONTAGNIER Bérangère, VRINAT Marie-Cécile, PRAUD-GARCIA Delphine, CARDUCCI Laetitia, BRECHET Ophélie, BUTEL Emilie.

Absents :

GOUEDO Vincent (excusé), REBOUR Lucie, BLAIZOT Emeline, GRIMALT Vanessa, GALY Julien (excusé), LANTENOIS Dorothée, VALLADE Laure, AZOUGUI Abdelkader (excusé), ROBERT Vincent (excusé).

- **DDEN**

Monsieur MATHIEU Thierry (excusé)

- **Représentant Mairie**

Madame VALLON DAUVERGNE

- **ATSEM**

Madame COUSSERANS Naomi, Madame TERFAS Messaouda,

- **AESH**

Manon OLIVEIRA

- **Retour sur les élections des représentants de parents d'élèves.**

Très bonne participation des parents d'élèves cette année, augmentation de la participation par rapport aux années précédentes.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'inscrits	492	504	528	554	577	582	596	598	574	531
Nombre de votants	146	157	211	209	208	219	237	303	292	314
Nombre de suffrages exprimés (N)	125	135	191	208	188	218	229	284	286	300
Nombre de votes blancs ou nuls	21	22	20	1	20	1	8	19	6	14
Taux de participation	29,67	31,15	39,22	37,73	36,05	37,63	39,8	50,67	50,87	59,13
Résultats Nombre de sièges à pourvoir	15	15	16	17	18	18	18	18	18	17
Quotien (N/R)	8,33	9	11,94	12,27	10,44	12,11	12,7	15,78	15,89	17,65

**2/ Bilan Financier 2022/2023**Bilan :

24 961,40 euros de charges

22 050,00 euros de produits

soit un déficit sur l'année de 2 911,40 euros

Solde indiqué sur le compte au 31 août 2023 : 29 447,34

Soit un excédent d'environ 10 000 euros, un matelas de 20 000 euros étant nécessaire au fonctionnement de l'école pour une année scolaire.

L'excédent est explicable par rapport aux années Covid, ainsi que par l'argent apporté par les parents d'élèves et les subventions mairie (alors que certaines sorties n'ont pas pu avoir lieu).

Cet excédent servira à l'achat de matériel durable pour l'école en priorité.

### 3/ Règlement intérieur de l'école Jules FERRY

#### **Lecture et changements proposés :**

Fréquentation scolaire : les absences doivent être signalées à l'enseignant de la classe.

Pas besoin de certificat de santé d'un médecin, un mot des parents suffit à justifier l'absence.

Pour information, l'appel des élèves est mis en place sur la classe.com. Le directeur envoie un texto aux parents pour demander des justificatifs si cela n'a pas été fait auparavant.

L'autorisation d'absence en dehors des vacances est à demander auprès du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale), sous couvert de l'Inspecteur de circonscription, sous couvert du Directeur d'école.

Points sur le respect des horaires : Les parents se doivent de respecter les horaires de l'école. Amener son enfant en retard à l'école entraîne du retard dans les apprentissages de l'ensemble de la classe, et en particulier pour l'élève arrivé en retard. De plus, l'ensemble du personnel de l'école doit être en classe et au travail à 8h30. Les retards des élèves entraînent donc du retard dans leur prise de poste dans l'intérêt des élèves (notamment en maternelle où le temps de langage en début de matinée est important). Il est donc indispensable que chaque classe puisse démarrer à 8h30 précises et que les parents quittent l'école rapidement.

En cas de rendez-vous médical, les enfants ne pourront être récupérés au portail que durant le temps de récréation de la classe de l'enfant (manque de personnel pour ouvrir le portail à la demande).

Poussettes : la question des poussettes à l'intérieur des locaux de l'école maternelle est une question de sécurité. En cas d'évacuation cela poserait des problèmes. Elles sont autorisées du côté des petits mais pas dans le couloir des MS- GS.

Rappel sur l'assiduité : Un élève en retard ou trop souvent absent ne peut pas bénéficier correctement des apprentissages. Les enfants doivent venir jusqu'à la fin de l'année scolaire. (Les apprentissages se font jusqu'à la dernière semaine !)

#### **Vote pour valider ces changements et le règlement dans son ensemble :**

0 contre

0 abstention

Vote à l'unanimité

### 4/ Projets pédagogiques de l'année scolaire 2023/2024

Cette année toutes les classes de l'école (sauf les classes de PS en début d'année) travaillent sur le thème des Jeux Olympiques

- Cycle 1

\*Projet « Musée à l'école » : transformer l'école maternelle en musée

Travailler ensemble autour d'un projet commun en ouvrant les classes.

Thème : le corps dans l'art, sous toutes ses formes (Travail en volume, en peinture..)

A chaque période, travail sur des artistes différents avec des médiums différents.

Les MS-GS rattachent ce travail aux Jeux Olympiques

\*Cycle piscine pour les GS

\*Projet chorale avec les 6 classes de maternelles

\*Rencontre USEP pour 2 classes de MS-GS

- Cycle 2

**CP :**

\*projet musique avec Diane DELERCE (intervenante musique de la ville)

En lien avec les Jeux Olympiques : mélange de danses, de chants du monde et autour des valeurs de l'olympisme.

\*projet Nature Yzeron sur le thème de l'arbre. 3 demi-journées dans les parcs d'Oullins avec des partenaires (France Nature Environnement)

**CE1 :**

Thème Jeux Olympiques :

Cycle sport course / intervention en gym

Cycle natation

Rencontres USEP

\* Projet Nature Yzeron

\*Sorties culturelles : Mémo et Renaissance

## **CE2**

\* projet musique Vivien Zangiacomi (intervenant musique de la ville)

En lien avec les Jeux Olympiques, autour des musiques du monde

\*Rencontres USEP

\*Thème Jeux Olympiques : 1 continent par période étudié en classe.

## **CE1/CE2 – ULIS**

Les inclusions des élèves de l'ULIS continuent dans cette classe de CE1/CE2. Le fil rouge des Jeux Olympiques est présent à travers la découverte des différents sports

\*Avril : 4 jours en classe transplantée (axé sur la découverte des sports) vers le Lac des Sapins.

- Cycle 3

## **CM1**

Projet de création artistique avec 2 comédiennes du spectacle « Diva Syndicat » présenté au théâtre de la Renaissance.

12 heures d'intervention dans chaque classe de CM1 (atelier d'écriture, ateliers théâtre)

Spectacle produit au théâtre de la Renaissance lors d'une séance publique avant une représentation publique.

Le coût est pris entièrement en charge par le théâtre.

\*Liaison CM1-collège.

Une journée entière au collège et 2 demi-journées de rencontres entre les élèves de 6e et les CM1

\*Rencontres USEP

Basket – athlétisme – danse

\*Projet danse

Travail avec la compagnie Stylistik . Intervention d'une danseuse breakeuse qui permettra de découvrir cette nouvelle discipline des Jeux Olympiques.

## **CM2 :**

\*Mémoriel autour du 11 novembre

Les élèves de CM2 fabriquent les bleuets de l'histoire et pourront les vendre sur le marché de la Buissière le samedi 11 novembre.

\*Les chemins de la mémoire : visite du musée de la Résistance au mois de juin

\*Visite à Paris et du sénat en particulier en fin d'année scolaire

\*Sortie vélo au mois de juin dans le cadre de l'USEP (de Caluire à Gerland) le matin ainsi que des activités l'après midi.

Il faudra des parents agréés pour cette sortie.

Il n'y pas d'intervenant municipal prévu cette année pour faire un cycle vélo en CM2. La présence d'un ou deux intervenants serait fortement souhaité. La demande a déjà été faite à la Mairie, l'équipe enseignante insiste pour que cela puisse être possible en raison de la préparation de la sortie du mois de juin.

## **Jeux Paralympiques, septembre 2024**

4 Classes de l'école ont été sélectionnées pour assister à une épreuve des Jeux paralympiques, à Paris en septembre 2024 (les CE2 et les CM1 de cette année)

Les billets d'entrées sont offerts mais il faut financer le trajet qui coûterait environ 6600 euros, malgré des tarifs préférentiels de la SNCF

Pour l'instant on ne sait pas à quelle épreuve on assistera, ni la date exacte.

## **Financement de tous les projets :**

Cette année, dans le cadre de notre projet jeux olympiques, nous avons fait une demande de subventions exceptionnelles à la Mairie concernant le financement des licences USEP, ainsi que le financement de nos 4 classes aux jeux paralympiques en septembre 2024 à Paris

Afin de faire baisser le coût qui devra être supporté par les parents d'élèves, une aide des représentants de parents d'élèves sera aussi demandée. Fin novembre 2023, nous organiserons avec les représentants de parents d'élèves une réunion afin d'être plus précis sur les besoins et sur les actions à mettre en place : qui organise quoi pour la gestion financière de ces projets?

## Prévu :

\*10,50 euros par élèves pour l'USEP soit 3000 euros

\*Classe verte : 7000 euros environ

\*Sortie Paris à la rentrée : 6600 euros environs

Avis des parents délégués : il faudrait donner plus d'informations sur chaque sortie (coût total – subventions mairie – subventions parents d'élèves – reste à payer à chaque parent)

Opération « Chocolats de Noël » lancée par l'équipe enseignante, auprès d'une nouvelle entreprise, pour récolter des fonds pour aider au financement de ses sorties

- **Plan Vigipirate**

Le plan Vigipirate renforcé a été mis en place avant les vacances de la Toussaint. Nous remercions tous les parents pour leur bienveillance, principalement les parents de l'école maternelle devant nous montrer l'intérieur de leurs sacs tous les jours, à chaque passage.

Il ne reste qu'une seule entrée pour l'école élémentaire, au grand portail sur la cour.

Pour des raisons de sécurité, la limitation des passages dans l'école perdurera au-delà de Vigipirate : Auparavant, il y avait trop de mouvements dans l'école, trop de passages de la maternelle vers l'élémentaire, des entrées trop ouvertes à tous. En limitant ces passages et en surveillant mieux les entrées, les enfants se trouvent plus en sécurité à l'école.

Dans le cadre de Vigipirate, la mairie a dû modifier ses organisations en ce qui concerne la garderie du matin : 1 seule entrée pour tous les élèves du côté maternelle.

La Mairie a aussi interdit l'accès au public dans la cour de l'école avant 18h. Les parents se posent des questions par rapport à cette fermeture. Les enfants ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent plus y aller car c'était un lien convivial où ils se retrouvaient après leur journée d'école. Nous espérons tous qu'à la levée de Vigipirate, nous pourrions revenir à l'ancien fonctionnement (ouverture à 17h)

Question Parents d'élèves :

Avec les nouvelles alertes Vigipirate nous renouvelons notre souhait que des télécommandes soient mises à dispositions du personnel pour permettre l'activation de l'alarme intrusion. Plusieurs télécommandes nous semblent nécessaires pour couvrir les différentes entrées de l'école et ainsi augmenter les chances de déclenchement de l'alerte.

Réponse Mairie : Un point général doit être refait dans un certain nombre d'écoles par rapport aux alarmes qui dysfonctionnent et cette demande de télécommandes. Les services techniques sont déjà venus plusieurs fois à l'école Jules Ferry sans trouver de solutions pour résoudre les problèmes.

A suivre.

- **Lien scolaire/périscolaire**

Le responsable périscolaire de notre école est Adam Azimou.

Un travail de renforcement du lien scolaire -périscolaire a eu lieu en septembre, notamment en ce qui concerne le temps de passation.

Pour l'instant seulement 2 tablettes en service en maternelle et 1 seule en élémentaire pour les inscriptions à la cantine et aux garderies, ce qui est vraiment insuffisant pour un suivi sécurisé.

Le matin l'enseignant fait l'appel de sa classe, puis de la cantine et de la garderie, sur une feuille de papier. Ensuite un agent préscolaire répertorie l'appel papier sur la tablette de l'école.

Il a été demandé que des tablettes soient suffisamment en nombre afin de pouvoir faire l'appel dans la classe rapidement les matins. Il serait même préférable que nous ayons accès directement à l'intranet Mairie (AGORA) afin de ne pas avoir besoin de tablette (la mairie ayant financé 1 ordinateur portable par enseignant).

Réponse Mairie ; « Je vais demander au service informatique c'est une bonne idée. »

A suivre.

Les enseignants respecteront les inscriptions notées à la Mairie : s'il y a des modifications au dernier moment, les parents doivent informer la mairie qui fera les modifications sur le portail famille (et non par l'intermédiaire du cahier de liaison). Les enseignants auront l'information par le biais des tablettes (ou de l'intranet AGORA ?) et la mise à jour de la mairie.

- **Utilisation des locaux par le centre aéré**

Nous aimerions le respect du matériel dans les classes, nous rappelons que ce matériel est à usage pédagogique. De plus, il n'est pas forcément rangé lorsque nous reprenons la classe le lendemain.

Les locaux du RASED notamment sont utilisés par le Centre de Loisirs.

Le directeur rappelle qu'il est du devoir des animateurs du centre aéré de surveiller que les enfants n'utilisent pas le matériel pédagogique de l'école.

Penser à fermer les volets de l'école (et l'ensemble des portes) et éteindre le courant avec la clef centrale.

Il semblerait qu'il y ait un dysfonctionnement sur les ouvertures/fermetures des volets (qui s'ouvrent ou se ferment de manière intempestives) et sur l'éclairage automatique. Problème électrique à surveiller ?

- **Végétalisation de la cour :** plusieurs arbres ont été coupés dans la cour. Du temps où ces arbres étaient encore là, la cour manquait déjà d'ombre. Les demandes de végétalisation de la cour proposées par les parents d'élèves n'ont jamais donné suite. Face à l'accélération du réchauffement climatique, cette question devient prégnante. Enfin la mairie communique sur ses projets de végétalisation des cours d'écoles. Est-ce qu'un aménagement de la cour d'école Jules Ferry est prévu dans le mandat ?

Réponse mairie

Problème majeur ; le samedi la cour sert de parking pour le marché.

Cette année c'est la cour de Jean de la Fontaine (problème de mousse) qui va être végétalisée ainsi que celle de Marie Curie (pour suivre la construction du restaurant scolaire). Au niveau de la programmation budgétaire, rien ne sera donc prévu pour Jules Ferry avant 2 ou 3 ans.

Demande parents et école : Peut-être faudrait-il juste prévoir dans un premier temps simplement de remplacer les arbres morts dans les terres pleins déjà existants. Ou prévoir la plantation de 3, 4 arbres à des endroits stratégiques, qui ne gêneraient pas trop le parking du marché tout en apportant de l'ombre.

Le fait que cette cour soit un espace partagé rend les choses complexes. Il faut trouver comment utiliser cet espace sans léser personne.

Remarque des parents d'élèves : Auparavant, il y avait des préfabriqués dans la cour de l'école limitant les places de parking du marché et cela ne posait pas plus de souci que cela.

Prévoir une réunion parents délégués/Mairie/directeur pour envisager ce qui pourrait être fait rapidement et facilement.

A suivre.

- **Projet circulation :**

Les travaux présentés fin juin n'ont pas abouti. Peut-on avoir plus d'informations sur la suite ? Pouvez-vous nous proposer une réunion pour faire un point sur les prochaines actions car les problèmes de dangerosité des sorties, dépose minute, stationnement sur les trottoirs et passages piétons perdurent.

Comment avancer sur le sujet qui concentre certaines crispations ?

Réponse de la mairie : la proposition faite l'année scolaire dernière n'a pas plu aux parents qui ont fait annuler le projet, le trouvant insuffisant. Le projet est en « stand by ». La Mairie a relancé la Métropole mais ne veut plus s'en occuper.

Parents : Le projet avait le mérite d'exister mais il n'était pas acceptable en l'état. Les parents d'élèves vont relancer la Métropole.

Remarque du Directeur : Il ne faudrait pas rester sur ce qui s'est passé, sur les rancœurs, les tensions entre les partenaires, les débats politiques, mais reprendre une discussion sereine et travailler à une véritable solution pour la sécurité des enfants.

En ce concerne la piétonisation autour de l'école, on attend la décision du plan de circulation de la rue Claude Michel. Quel que soit le scénario choisi pour le plan de circulation, il semblerait possible de bloquer la rue aux moments des entrées et sorties des élèves.

- **Aménagement d'un local pour le stockage du matériel de l'association des parents d'élèves.**

Nous avons constaté que du mobilier a été livré dans l'espace que nous avons ciblé avec M. Morel. Avez-vous de la visibilité sur la mise à disposition de cet espace ? Le matériel (étagères) est-il pour les parents délégués ?

La mairie va se renseigner.

A suivre.

- **Problème survenu à la cantine :**

Suite au mail sur les analyses révélant de la listériose dans le repas du 28 septembre. Les délais pour prévenir les familles nous ont paru beaucoup trop longs. Quelles actions envisagent les services de la mairie pour améliorer ce point ?

Réponse Mairie : C'est le délai du prestataire qui a été long, pas le délai mairie.

Il y a eu 8 jours entre le repas et le message d'information. Pour une analyse bactériologique, il faut 5 jours minimum : avec un week-end au milieu, ce délai de 8 jours semble donc correct.

Il faudrait aussi que les directeurs soient informés en même temps que les familles dans ce genre de situation.

- **Le projet de fusion remet-il en cause le projet de cuisine centrale qui avait été imaginé ?**

Réponse Mairie : Pas du tout. Pierre Bénite a déjà une cuisine centrale communale (trop petite, elle ne peut donc pas absorber les repas des cantines d'Oullins mais elle pourra gérer ceux des crèches, des centres de loisirs ...)

La Mairie étudie actuellement un projet de cuisine centrale intercommunale. Des réunions techniques sont en cours.

- **Certains parents font remonter des problèmes de bruit dans la cantine lors des repas.** Comment les animateurs sont-ils accompagnés pour gérer ces moments ?

Réponse Mairie : Les animateurs sont formés à l'encadrement d'enfants, dont la gestion du bruit.

Ecole : Une des remontées du personnel de la cantine est que les enfants ne sont pas réceptifs et pas toujours respectueux de ce personnel.

C'est un temps délicat car ce n'est plus un temps de classe et les enfants se relâchent.

Il faut imaginer un système qui soit commun entre la cantine et la classe, faire un travail sur les moments de vie en collectivité. Monsieur Adam Azimou a déjà engagé un travail dans ce sens (les référents périscolaires sont là pour faire le lien avec les enseignants).

Adam Azimou n'est référent que depuis cette année. Il faut plusieurs années avant que les choses ne se fixent et que les comportements évoluent.

- **Garderie** : Certaines écoles proposent des activités périscolaires (musique, sport, théâtre...). Est-ce qu'il est prévu d'améliorer la qualité des activités périscolaires ?

Réponse Mairie : L'organisation du périscolaire va être modifiée suite à la fusion avec Pierre Bénite (qui est en avance sur Oullins à ce niveau-là). Il s'agirait de passer en « Accueil de loisirs », avec un projet éducatif et des animateurs formés (BAFA), ce qui permettrait de pérenniser les équipes.

La qualité d'encadrement du périscolaire devrait donc en être améliorée.

- **La récupération des enfants manque de contrôle** (notamment en maternelle), est-ce qu'un renforcement de la sécurité pourrait-être envisagé ?

Actuellement, il n'y a seulement que 3 ATSEM pour 60 enfants environ le soir, ce qui rend effectivement leur tâche complexe. Les responsables Mairie sont informés de cette difficulté.

Il y a une personne fixe en plus par rapport à l'année dernière, mais c'est insuffisant.

Réponse de la mairie :

Actuellement il n'y pas de taux d'encadrement. La mairie n'arrive pas à recruter (manque de candidats)

Ecole : Peut-être faudrait-il avoir une réflexion sur un affichage à proximité de la sortie indiquant quelles sont les personnes autorisées à venir chercher chaque enfant.

### **Questions des parents pour l'école :**

- Envisagez-vous de tester la classe dehors ? Par exemple, faire 1 fois/sem/mois classe dans un parc d'Oullins. Est-ce qu'il y a des projets de classes vertes dans les années à venir ?

**Réponse école :** Pas encore vraiment de discussion à ce sujet mais les contraintes extérieures liées à la sécurité et la santé des élèves posent question (Comment gérer les sanitaires, les promeneurs avec leurs chiens qui sautent sur les enfants, quel intérêt pédagogique ?....)

Concernant les classes vertes pour les années à venir, il est bien trop tôt pour en parler. L'équipe enseignante est dans la réalisation de l'année scolaire 2023 2024. La projection sur l'année scolaire suivante se fait entre avril et juin.

- La liste des produits acceptés pour les goûter en classe questionne au vu des substances allergènes contenues dans certains produits imposés notamment le gâteau Savane de Brossard (arachides, fruits à coque, lait, soja) et les bonbons Scoubidou de Lutti (E131 est un colorant alimentaire qui a été interdit aux Etats-Unis, en Australie ou encore au Canada, suspecté de provoquer de l'hyperactivité chez les enfants et d'être potentiellement allergène). Enfin, pourquoi imposer des marques de boissons (**contenant du sucre ajouté**) alors qu'il n'y a pas de risque avec un pur jus de fruits ?

**Réponse école :** Le règlement concernant la nourriture à l'école est très strict. Les parents doivent-être informés des ingrédients pouvant se trouver dans les gâteaux et boissons. De même, si les gâteaux sont élaborés en classe, les parents doivent avoir l'information des ingrédients utilisés.

La liste a été élaborée en prenant en compte ce qui était le plus souvent amené lors des anniversaires, avec un regard attentif au coût des différents produits proposés. Tout est perfectible et nous sommes preneur de vos propositions. Cependant, la modification de cette liste ne se fera que pour la rentrée prochaine.

Clôture du conseil d'école 21h15

---

Prochains conseils d'école.

Jeudi 02/03/23

Jeudi 25/05/23